

petit prêteur ; la pensée qu'il va se présenter devant un homme courroucé, furieux, impitoyable, l'accable ; mais, ô surprise ! il le trouve avec un air affable, un visage riant, un cœur ouvert et une bourse prête à s'ouvrir encore. Il est même invité à déjeuner, le vin vieux et la perdrix au choux achèvent de dissiper l'inquiétude et raniment la confiance.

"Je ne veux pas, s'écrie le petit prêteur en glissant un rouleau d'écus dans l'assiette de son convive, je ne veux pas laisser un ami dans la gêne, puisque l'argent vous manque, ces deux cents francs sont à vous, et notre compte est facile à faire.

"Ancien prêt. 1,000 fr.
 "Six mois d'intérêts restés en arrière. 120.
 "Frais de poursuite, d'après la petite note de mon huissier. 150.
 "Pertes, peines, pas et démarches occasionnées par votre manque d'exactitude. 130.
 "Plus deux cents francs que je vous donne d'amitié, ci. 200.
 "En outre, pour coût de l'acte à renouveler et autres formalités à remplir pour ma sécurité. 100.
 Total. ,1,700 fr.

"Ecrivez :

Bon pour 1,700 fr.

"Approuvez l'écriture ci-dessus, puis signez lisiblement ; et toi Jeanneton, sers-nous le café bien chaud !"

Après la fausse alerte, qui est sans contredit l'opération fondamentale, tout rentre dans le repos pour un temps. Le billet souscrit dort dans le secrétaire du prêteur, il est en bonne forme, de son côté, le villageois dort en paix dans sa maison, il a de l'argent ; mais le petit prêteur, lui, ne s'endort pas, il fait, à part soi, l'estimation des biens du villageois : "Tout compté, dit-il, en lui-même, ils peuvent valoir neuf mille francs, mais, vendus en justice, leur prix s'élèvera à peine à six mille : or, pour cet héritage de six mille francs nous sommes malheureusement trois têtes ; car le gouvernement avec ses droits de toute espèce, emportera bien deux mille francs, c'est une tête ; les huissiers, les notaires et avoués feront pour deux mille francs de frais, et formeront ensemble au moins une tête ; et moi, avec mes dix-sept cents francs et quelques rallonges, j'atteindrai les deux autres mille francs, et je serai la troisième tête : c'est justement l'affaire. Allons ! mettons les fers au feu, il en est temps !"

3^e Alors commence la brusque, la finale opération nommée *la surprise dont on ne revient pas*. Les hommes d'affaires se jettent sur la propriété de l'emprunteur et pendant cinq mois ils la mettent en pièce avec ces griffes puissantes dont les ar-

mées le Code de procédure. Enfin, quand tout est dévoré, le villageois s'en va je ne sais où avec sa femme en pleurs et ses jeunes enfants sans pain.

Mais le petit prêteur, devenu plus riche devient par cela même, aux yeux des cam-pagnards, un personnage plus important et plus honorable ; il est donc nommé conseiller municipal, membre du jury, membre du comité local de l'instruction primaire, officier de la garde nationale, répartiteur, & c. Sa voix est prépondérante dans les affaires des particuliers, car il conseille avec préméditation et pour cause, à celui-ci de bâtir en grand, à celui-là d'acheter des terres, à cet autre de saisir au passage une belle affaire, promettant à chacun amitié, appui et surtout argent au besoin.

Le petit prêteur, au milieu des villageois, serait vraiment le plus heureux des mortels, car le code, le juge, le commissaire le gendarme et le garde-champêtre le tiennent pour brave et honnête citoyen, mais hélas ! il se trouve là face à face avec l'Église qui, s'armant du grand commandement de Dieu : *Biens d'autrui ne prendras*, comme d'un fouet inexorable, lui crie jusque sur son lit de mort : "Rends ce que tu as volé à mes enfants !"

Pendant les trente années de mon ministère pastoral, que de fois j'ai mêlé mes larmes aux larmes des familles ruinées par ce vil usurier ! Mais à quoi servent des larmes de compassion pour les victimes, quand les lois elles-mêmes sont impuissantes à les défendre ? Aujourd'hui, je veux pour mes bien-aimés villageois une protection réelle, énergique, toute-puissante. Cette protection, je la demande humblement au *Pouvoir impérial*, et je dénonce à sa paternelle vigilance le plus grand ennemi de ses meilleurs amis, je dénonce le petit prêteur qui dévore les habitants des campagnes.

A cette dénonciation, j'ai joint le signalement de ce malfaiteur ; afin que l'autorité puisse le reconnaître et mettre la main dessus.

MÉTIVIER, curé de Neuville-aux-Bois [Loiret] membre de la Société Asiatique de Paris et de l'Institut historique de France.

L' Abeille.

"Forsan et huc olim meminisse juvabit."

Quézac, 11 Janvier 1853.

Pour le coup, je puis bien dire avec nos misanthropes : *Le monde s'en va*. Imaginez-vous, lecteurs, que l'Abeille jusqu'ici si simple dans ses manières, a pris tout-à-coup les airs du grand monde ; elle n'a pourtant que quatre ans et quelques mois.

Mais quatre ans, dit-elle, c'est beaucoup, car les gens de mon espèce meurent généralement très-jeunes. Heureux qui comme moi, arrive à la fin de son premier lustre !

Faisant donc l'importante, dame l'Abeille, pour se conformer à l'étiquette du beau sexe, n'a pas voulu faire ses visites avant les Rois, et encore n'est-ce que quatre jours après la fête qu'elle s'est décidée à sortir. En vain je l'ai sollicitée à faire comme les années précédentes, de crainte qu'il ne lui survienne quelqu'un de disposition, comme par le passé, elle s'est ri de mes craintes et est demeurée paisible au milieu de sa ruche en chantant :

Pour le jour de l'an,
 Moi je vous souhaite,
 Comme Petit-Jean,
 La gaieté parfaite.

Tout cela ne fait pas l'affaire de Rusticus, qui avait préparé une longue kyrielle des plus beaux souhaits possibles pour ses bienveillants lecteurs, mais faire des souhaits à la mi-Janvier ça ne va plus. Ah ! feu M. Malherbe avait bien raison de dire : *les plus belles choses ont le pire destin*.

Ce n'est pas là cependant tout mon soucis par le temps qui court. . . La grande déesse qui connaît tout le monde et que tout le monde connaît, qui, comme le Juif-Errant, parcourt le monde depuis 7,000 ans sans jamais s'arrêter, qui entre partout sans gêne, qui aime tous les hommes particulièrement les écoliers, la Maladie en un mot a jugé à propos sans avoir, à ma connaissance en moins, reçu d'invitation, de venir nous faire une visite. Malheur à ceux à qui elle a souhaité la bonne année, car la vieille sée, avec sa magique baguette, a jeté des sortilèges sur un grand nombre de nos confrères. Pas moins de soixante pensionnaires sont malades, sans compter une infinité d'autres qui pour le moins sont convalescents.

Ce qui me désole surtout, c'est de voir que le siège du mal, à en juger du moins par ses symptômes les plus prononcés, est dans la tête. Il n'est donc par surprenant que les quelques provisions qu'on envoyait de temps en temps à la ruche, aient cessé tout-à-coup.

Sans doute nos confrères de St. Hyacinthe et des autres collèges sont soumis aux lois de la *quarantaine*, car depuis longtemps nous n'en avons reçu aucune nouvelle. Je dois cependant les prévenir qu'il n'y aucun danger, que l'Abeille est en parfaite santé et que pourvu qu'on lui envoie des fleurs, elle espère échapper à la contagion.

Ainsi donc la disette est dans la ruche et le pauvre Rédacteur aux abois, car il lui faut lutter contre la maladie, assister